

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 3 FEVRIER 2020

Aménagement Route de Romorantin : présentation du projet par Mme BARBIER Brigitte, maître d'œuvre

Aménagement Route de Romorantin : réseau des eaux pluviales

Un relevé topographique complémentaire à celui réalisé en septembre 2019 sera effectué, pour le calcul de capacité actuelle du réseau d'assainissement pluvial. Le devis de Monsieur DUMONT, géomètre expert, est de 1 560 €.

L'ensemble du Conseil Municipal accepte cette opération.

Rénovation du logement 2, rue de l'Argonne : Marché à Procédure Adaptée (MAPA) – résultat de l'appel d'offres

Tous les lots (9) ont eu au moins un dossier de candidature. Les critères principaux étaient la qualité pour 60 %, et le prix pour 40 %.

Les entreprises retenues sont les suivantes :

- Lot 1 - Maçonnerie :	Levêque Bâtiment	24 252,28 €
- Lot 2 - Charpente-couverture-zinguerie :	Girardeau	23 154,79 €
- Lot 3 - Menuiseries extérieures :	Les enfants de Jean Crosnier	18 241 €
- Lot 4 - Menuiseries intérieures :	Les enfants de Jean Crosnier	5 229,93 €
- Lot 5 - Plâtrerie-isolation :	Fribourg	9 752,20 €
- Lot 6 - Revêtement de sol-faïence :	Levêque Bâtiment	12 654,72 €
- Lot 7 - Peinture :	Bertin	3 902,68 €
- Lot 8 - Plomberie-chauffage :	Sogeclima	11 830 €
- Lot 9 - Electricité :	Sogeclima	19 700 €

L'ensemble du Conseil Municipal valide le choix de ces entreprises.

Personnel communal :

- **Contrat d'accroissement saisonnier d'activité – adjoint administratif territorial**

- **Contrat d'accroissement saisonnier d'activité – adjoint technique territorial (accompagnement transport scolaire et entretien des locaux communaux)**

Il s'agit de Madame Delphine FEUILLOY. Madame le Maire propose de reconduire son contrat pour 6 mois, période durant laquelle elle passera un examen, et de transformer le cas échéant son CDD en CDI (contrat à durée indéterminée).

- **Contrat d'accroissement saisonnier – adjoint technique (entretien espaces verts et voirie)**

Il s'agit de recruter un agent, pour 20 h par semaine, du 1^{er} avril au 31 août.

- **Délibération ratios promu-promouvable : grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe**

La collectivité acte l'avis favorable du Comité Technique du Centre de Gestion sur le ratio de 100 % promu-promouvable au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe.

Les membres du Conseil Municipal acceptent l'ensemble des propositions liées au personnel communal.

Constitution de la liste annuelle du jury criminel 2021 - tirage au sort de 3 personnes âgées de 23 ans révolus pour l'établissement de la liste préparatoire :

Monsieur François DOMANGE, Madame CHEROUVRIER Michelle (épouse DILAJ), Madame HERBELOT Maryse (épouse BARBOSA).

Location du local au 8, rue du Chêne des Dames

Madame Béatrice CHASLES (Les Fantaisies de Béa) a trouvé 5 artisans pour partager la boutique, de mai à août. L'ensemble du Conseil Municipal accepte de fixer le loyer à 200 € par mois.

Motion de soutien à la filière vigne et fin française

L'ensemble du Conseil Municipal accepte de soutenir cette cause.

Réfection du chemin du Breuil

L'état des lieux avant et en cours chantier, montre un chemin très abîmé. Le Conseil Départemental propose et finance au titre de la dotation touristique l'élargissement de la voie pour renforcer les bas-côtés avec une structure plus résistante (poutres de rives), à partir de la D52 jusqu'à l'entrée du personnel. La partie entre l'entrée du personnel et la voie de la Démalerie serait à la charge de la commune. Une convention sera réalisée entre le département, la commune et la SCI Château du Breuil afin que cette dernière prenne une partie des travaux à sa charge. L'ensemble du Conseil Municipal accepte ces propositions.

Affaires diverses

Ecole de cirque : les élèves de l'école publique remercient la commune pour sa participation financière.

Enquête statistique INSEE : elle se déroulera à Cheverny au cours de l'année 2020, dans différentes zones, et s'intéressera au mode de vie des familles. Pour la réaliser, un correspondant « ménages » doit être désigné. Madame le Maire adressera un courrier à l'ensemble des élus.

Conseil Municipal lundi 2 mars 2020 à 19 h